Nombreux cabinets sur le plan de sauvegarde d'Eugène Perma

Eugène Perma Group, qui avait obtenu l'ouverture d'une procédure de sauvegarde le 14 mai 2007, et Contrarian Capital annoncent la conclusion d'un accord de refinancement de sortie de sauvegarde pour 20 millions d'euros. Cet accord s'accompagne d'une entrée de Contrarian au capital d'Eugène Perma à hauteur de 15 % et permet le remboursement des 15,4 millions d'euros de la dette bancaire détenue par Bear Stearns. Les 4,6 millions d'euros restant seront consacrés par le groupe à la poursuite de sa stratégie de développement. Un plan de sauvegarde a été déposé le 30 août 2007 auprès du tribunal de commerce de Paris.

Eugène Perma était conseillé par Bremond Avocats avec Guilhem Bremond, Dimitri Sonier et
Hélène Carpentier pour les aspects de restructuration financière, Baker & McKenzie pour les
aspects corporate avec Raphaël François-Poncet
et Christine Cadence. Contrarian Capital Management était conseillée par Kuntz & Associés avec
Jean-Emmanuel Kuntz pour les aspects de
restructuration financière. SJ Berwin est intervenu
sur les accords de refinancement avec PierreLouis Périn et Caroline Chabrerie. Bear Stearns
est conseillé par Denton Wilde Sapte avec
Constantin Achillas et Poulain & Associés avec
Jean-Paul Poulain.